



ZOOMICI'S NEWS

Numéro 14 - La Gazette de Zoomici - Janvier 2020

BONNE ANNEE!



TROPHÉE
ZOOMICI
2020
MEILLEURS PRODUITS
ÉCO-RESPONSABLES DU TERRITOIRE
Voir en page 3

Zoomici



Zoomici
champion de la
croissance 2020

Un avenir pour les
soldes?

Le trophée Zoomici

L'édito du CEO



Zoomici veut devenir en 2020 le moteur local des actions en matière de sauvegarde de l'environnement et se doit d'être exemplaire.

Ainsi Zoomici a permis d'éviter la destruction de 9,2 tonnes de produits reconditionnés en leur permettant d'avoir une seconde vie. Ces actions, combinées à la circularité des stocks (permettant aux invendus de trouver leurs clients sur une autre marketplace d'un autre pays) aident concrètement à lutter contre le gaspillage et la surproduction. Sur le territoire nous lançons un concours «le trophée Zoomici» permettant de récompenser 10 produits éco-responsables du territoire Valence Romans Agglo.

L'année 2019 fût une année riche en émotions et en partage... Et c'est aussi grâce à vous ! Toute l'équipe de ZOOMICI vous souhaite de passer une très belle, prospère et ÉCOLOGIQUE année 2020 !

Grégory Orand

ZOOMICI CHAMPION DE LA CROISSANCE 2020

Ce n'est pas encore officiel, les résultats ne seront publiés que le 7 février mais nous pouvons vous annoncer que Zoomici fait partie du Top 500 des Champions de la Croissance 2020 en France.

Dans le top 500 depuis 2017

Nous pouvons être fiers de ce résultat car il n'existe que 5 entreprises qui aient réussi l'exploit de remporter ce prix 4 années consécutives.



Raccourcis pour essayer de leur rendre leur lustre, les soldes d'hiver, qui ont débuté mercredi, doivent permettre aux commerçants touchés par les grèves dans les transports depuis plus d'un mois de se refaire une santé financière tout en vidant leurs stocks.

C'est le ministre de l'Economie Bruno Le Maire qui s'est chargé de «couper le ruban» lançant l'événement, aux Galeries Lafayette à Paris, libérant une foule majoritairement composée de touristes asiatiques, pressée de dépenser.

Bartle, «maintenir les gens dans une pression commerciale trop longue trop longtemps, c'est compliqué et on voit bien que le système des décotes successives, «historique», est plutôt «has been» et qu'il faut commencer d'entrée à -50 ou 70% à présent».

«C'est un moment très important pour l'ensemble des commerçants (...), à qui je souhaite de faire en sorte que ce soit réussi et qu'ils puissent rattraper une partie du chiffre d'affaires qu'ils ont perdue à cause des mouvements de grève», affirme alors M. Le Maire, avant de poursuivre sa visite au Printemps, le grand magasin voisin.

D'autant plus que, selon un sondage OpinionWay pour le groupe Marques Avenue, 85% des Français considèrent que la période des soldes n'a plus rien d'exceptionnelle et 73% admettent ne pas faire la différence entre les différentes opérations commerciales comme les «ventes privées» ou le «Black Friday».

QUATRE SEMAINES AU LIEU DE SIX

Comme inscrit dans la loi Pacte, ces soldes - le seul moment où les commerçants peuvent vendre à perte - dureront désormais quatre semaines contre six auparavant, été comme hiver.

Contexte particulier oblige, ces soldes sont en revanche très attendus par les commerçants: après les «gilets jaunes» l'an dernier, «on en est à deux ans de baisse très forte sur un mois (décembre, NDLR) qui vaut pour certains secteurs 30 à 40% de l'année», souligne à l'AFP Emmanuel Le Roch.

Source : AFP

En effet, explique à l'AFP Yves Marin, expert distribution au sein du cabinet

UN AVENIR POUR
LES SOLDES ?

UNE DE NOS RÉOLUTIONS 2020 ? CONTRIBUER À LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT NOUS ORGANISONS UN CONCOURS !



UN PROJET COLLECTIF

Zoomici fort de son réseau de distribution internationale sur internet cherche à promouvoir les entreprises du territoire proposant 10 produits eco-responsables par l'intermédiaire d'un trophée récompensant ces 10 meilleurs produits.

Nous voulons sensibiliser et encourager les entreprises du territoire (et par extension, les consommateurs) sur les conséquences écologiques de la vie d'un produit.

Qu'est-ce qu'un produit éco-responsable ?

C'est un produit qui génère moins d'impact sur l'environnement tout au long de son cycle de vie (définition ADEME)

Le but est d'améliorer l'efficacité énergétique, développer des énergies renouvelables, stocker l'énergie, lutter contre le gaspillage alimentaire,

préserver la biodiversité, développer l'éco-construction, améliorer la gestion des déchets.

On peut envisager que ce produit soit fabriqué par exemple avec des produits recyclés, avec un emballage à faible impact écologique etc...

L'ENTREPRISE

Pour candidater l'entreprise doit répondre aux critères fondamentaux suivants :

- Être un(e) entrepreneur(e) de plus de 18 ans en 2020
- Être dirigeant d'une entreprise domiciliée sur l'agglomération Valence Romans Agglo composée de 54 communes (cf liste des communes sur le règlement)
- L'entreprise doit exister depuis au moins un an, c'est-à-dire avoir été créée au plus tard le 3/02/2019
- L'entreprise doit réaliser 100 000 euros de chiffre d'affaires minimum

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU TROPHEE ?

Le concours se déroule en 4 étapes :

- Appel à candidature du 3 février au 1^{er} juin 2020
- Etude des dossiers et vote du jury du 2 juin au 30 juin 2020 pour choisir 10 lauréats.

Le jury établit un classement des 10 meilleurs produits (ce classement comptera pour 50% dans le vote final)

- Appel aux votes des internautes du 8 juillet au 1^{er} septembre 2020 parmi ces 10 lauréats par l'intermédiaire de nos pages Facebook et site internet de Zoomici. Ce vote comptera pour 50%
- Cérémonie de remise de prix le 17 septembre 2020 au Technosite.

Préparez une vidéo présentant votre produit et inscrivez-vous à partir du 3 février 2020



Zoomici



Retrouvez-nous sur
pro.zoomici.com

et sur
wtplatform.com



Zoomici
Service Communication
tél. : 09 72 65 63 93